

VACCINATION ADOLESCENTS

ET JEUNES ADULTES

De 11 à 26 ans

La vaccination concerne aussi les adolescents et les jeunes adultes.

À cet âge, le système immunitaire répond efficacement aux vaccins, et certains nouveaux vaccins ou doses de rappel sont indispensables pour rester protégé tout au long de la vie.



La vaccination chez **les adolescents** et **les jeunes adultes** permet de renforcer l'immunité acquise pendant l'enfance et d'assurer une transition en bonne santé vers la vie adulte.

De nouvelles vaccinations, sont également à réaliser.

Plusieurs vaccins sont recommandés entre 11 et 26 ans :

- **rappels** du vaccin **diphtérie, tétanos, poliomyélite et coqueluche** réalisé dans l'enfance
- **vaccinations** contre les **HPV (papillomavirus)** et **méningocoques ACWY**.

Le calendrier

Âge	Entre 11 ans et 14 ans	Entre 15 et 24 ans	25 ans	26 ans
dTPca <i>(diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche)</i>	1 dose <i>entre 11 et 13 ans</i>		1 dose	
Méningocoques ACWY	1 dose	<i>rattrapage jusqu'à 24 ans</i>		
Méningocoque B		<i>Peut être proposée entre 15 et 24 ans</i>		
HPV (Papillomavirus)	2 doses	<i>rattrapage possible jusqu'à 26 ans (3 doses)</i>		

Pour en savoir +

- **Vaccination-info-service** : pages dédiées aux maladies à prévention vaccinale ;
- **Santé publique France** : informations sur chaque maladie



Vaccins recommandés :



de 11 à 26 ans

HPV (Papillomavirus)

- 1 Les papillomavirus comptent parmi les **infections sexuellement transmissibles** les plus fréquentes et peuvent, pour certains, provoquer des lésions précancéreuses
- 2 Chaque année en France, **6 400 nouveaux cas de cancers** sont causés par les HPV. Le cancer le plus fréquent lié aux HPV est le cancer du **col de l'utérus**. Les **garçons** peuvent aussi également développer des cancers liés aux HPV.

Vaccination recommandée à l'adolescence :

Pour toutes **les filles et pour tous les garçons âgés de 11 à 14 ans** (rattrapage possible jusqu'à 26 ans pour tous)

- Si vaccination **entre 11 et 14 ans** : **2 doses** de vaccin (Gardasil 9®)
- Si vaccination **à partir de 15 ans et jusqu'à 26 ans** : **3 doses** de vaccin (Gardasil 9®)

de 11 à 14 ans

Méningocoques ACWY et B

- 1 Les méningocoques sont des bactéries pouvant entraîner de graves infections comme des **méningites** ou des **septicémies** qui peuvent être fatales ou entraîner de graves séquelles.
- 2 Chaque année, en France, plus de **500 personnes** sont concernées. Les adolescents et les jeunes adultes font partie de personnes les touchées.

Vaccination recommandée à l'adolescence :

Méningocoques ACWY : **Entre 11 et 14 ans** (rattrapage possible jusqu'à 24 ans), même si la vaccination contre les méningocoques C a été réalisée dans l'enfance :

✍ **1 dose** de vaccin méningocoques ACWY (Nimenrix® ou MenQuadfi® ou Menveo®)

Vaccination pouvant être proposée :

Méningocoque B : la vaccination peut être proposée aux personnes de **15 à 24 ans** révolus (2 à 3 doses de vaccin sont nécessaires).

à 11 et 25 ans

Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche (vaccin combiné) - dTPCa

Vaccination recommandée à l'adolescence et à 25 ans (Rappel des vaccins de l'enfance)

- **Entre 11 et 13 ans puis à 25 ans** :

✍ **1 dose** de vaccin combiné diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite (Repevax® ou Boostrixtetra® en général).



A jour ?

Hépatite B

Si jamais vacciné contre l'hépatite B, rattrapage possible jusqu'à l'âge de 15 ans. Vaccin **obligatoire** pour certains étudiants (santé notamment), et qui peut être initié à l'entrée dans les études de santé.

ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole)

Toutes les personnes nées depuis 1980 doivent avoir reçu **2 doses de vaccin ROR** (voire 3 si vaccination initiée avant l'âge de 12 mois).

Varicelle

La vaccination contre la varicelle est recommandée à partir de 12 ans **pour les personnes qui n'ont pas eu la varicelle**. En cas de doute, un contrôle sérologique (prise de sang) peut être réalisé.

Où ?

A partir de l'âge de 11 ans, sauf exceptions, les vaccins peuvent être réalisés par un médecin, un pharmacien, une sage-femme ou un infirmier.

Pour info

Les vaccins sont généralement remboursés par l'Assurance Maladie et la complémentaire santé (mutuelle).